

Master Ergonomie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

La mention **Ergonomie** a une double vocation :

Professionnelle : en préparant à l'exercice des fonctions d'Ergonome et de Spécialistes Facteurs Humains dans les entreprises et les cabinets conseils en ergonomie. Les ergonomes interviennent principalement à la conception et l'évaluation des dispositifs techniques, la prise en charge de la relation santé-travail et plus généralement la transformation des situations de travail. Ils peuvent également intervenir dans la prise en compte des facteurs humains dans les programmes de formation en entreprise, les analyses d'incidents ou d'accidents, les Retours d'Expérience (Rex). En relation avec les ingénieurs de l'Ingénierie Système, ils s'insèrent dans le développement de systèmes complexes et de systèmes de systèmes pour la partie Facteurs Humains (Ingénierie Facteurs Humains).

OBJECTIFS

L'objectif premier de cette mention **Ergonomie** est à la fois la préparation à la pratique professionnelle et à la recherche. Les enseignements couvrent les champs scientifiques, méthodologiques et technologiques des principaux secteurs actuels d'intervention des ergonomes. L'accent est mis sur les applications de l'ergonomie aux secteurs professionnels caractérisés par une technologie avancée.

COMPÉTENCES VISÉES

Un socle de Connaissances doit être acquis à la fin du M2 :

- Méthodes en ergonomie, Psychologie et ergonomie cognitive, Biomécanique et ergonomie physiologique, Neuro-ergonomie, Analyse statistique des données en ergonomie,

Modèles en ergonomie, Ergonomie des logiciels et Nouvelles technologies, Psychologie et ergonomie de la formation, Organisation du travail, Handicap et Vieillesse, Santé, Fiabilité et Sécurité au travail, Ergonomie des technologies émergentes, Design d'interaction et Expérience Utilisateur, Conception Centrée Utilisateur, Ingénierie de l'intervention en ergonomie.

Savoir faire - Parcours Recherche - Compétences techniques de base :

- * Explorer un sujet de recherche et ses limites ;
- * Rechercher et analyser la documentation relative au sujet étudié ;
- * Concevoir les thèmes et les méthodes d'expérimentation ;
- * Concevoir et adapter le matériel aux travaux de recherche ;
- * Interpréter les résultats des expériences (analyses, essais, tests) ;
- * Rechercher une explication théorique des faits expérimentaux ;
- * Poursuivre ses investigations sur les champs d'application de l'étude ;
- * Déposer des brevets ;
- * Rédiger des publications sur l'étude (mémoires, articles scientifiques...) ;
- * Participer à des colloques, des conférences ou des séminaires pour diffuser l'information scientifique et technique sur les conclusions et les applications de la recherche ;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Compétences associées : Maîtriser une langue étrangère, notamment l'anglais ;

Parcours Professionnel - Compétences techniques de base :

* Participer à la définition des thèmes d'études ou d'interventions ergonomiques ;

* Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes ;

* Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation ;

* Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils adaptés ;

Un socle de Connaissances doit être acquis à la fin du M2 :

- Méthodes en ergonomie, Psychologie et ergonomie cognitive, Biomécanique et ergonomie physiologique, Neuro-ergonomie, Analyse statistique des données en ergonomie, Modèles en ergonomie, Ergonomie des logiciels et Nouvelles technologies, Psychologie et ergonomie de la formation, Organisation du travail, Handicap et Vieillesse, Santé, Fiabilité et Sécurité au travail, Ergonomie des technologies émergentes, Design d'interaction et Expérience Utilisateur, Conception Centrée Utilisateur, Ingénierie de l'intervention en ergonomie.

Savoir faire - Parcours Recherche - Compétences techniques de base :

* Explorer un sujet de recherche et ses limites ;

* Rechercher et analyser la documentation relative au sujet étudié ;

* Concevoir les thèmes et les méthodes d'expérimentation ;

* Concevoir et adapter le matériel aux travaux de recherche ;

* Interpréter les résultats des expériences (analyses, essais, tests) ;

* Rechercher une explication théorique des faits expérimentaux ;

* Poursuivre ses investigations sur les champs d'application de l'étude ;

* Déposer des brevets ;

* Rédiger des publications sur l'étude (mémoires, articles scientifiques...) ;

* Participer à des colloques, des conférences ou des séminaires pour diffuser l'information scientifique et technique sur les conclusions et les applications de la recherche ;

Compétences associées : Maîtriser une langue étrangère, notamment l'anglais ;

Parcours Professionnel - Compétences techniques de base :

* Participer à la définition des thèmes d'études ou d'interventions ergonomiques ;

* Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts éventuels et les personnalités compétentes ;

* Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation ;

* Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils adaptés ;

* Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique ;

* Rédiger des comptes rendus et/ou des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...) ;

* Participer à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes) ;

Compétences associées : Maîtriser l'anglais ; Maîtriser des techniques de traitement informatique des données ;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Savoir-être :

- *Parcours Recherche* :

- * S'adapter à un formalisme abstrait ;
- * Suivre des processus méthodologiques rigoureux ;
- * Intégrer des informations de sources diverses ;
- * Analyser et synthétiser des informations scientifiques et techniques ;
- * Respecter la confidentialité des informations traitées ;

- *Parcours Professionnel* :

- * Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de l'observation et des travaux bibliographiques disponibles ;
- * Suivre des processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche scientifique ;
- * Innover et faire preuve de créativité dans des limites fixées par l'observation ;
- * Valoriser les résultats par une rédaction et une présentation adaptée aux normes et aux exigences des destinataires du produit ;
- * Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais impartis.

Programme

ORGANISATION

La formation est assurée à temps plein. Le volume horaire (hors travail personnel) est de 360 h en Master 1 et de 240 h au premier semestre du Master 2.

Préparation et présentation obligatoire au TOEIC.

Admission

Etudiants ayant validé une licence pour un accès en formation initiale

Elèves en fin d'études d'écoles d'ingénieurs

PRÉ-REQUIS

Prérequis pour entrer en M1 :

- * licence des Sciences pour la Santé de l'Université Paris Descartes,
- * licence de Psychologie de l'Université Paris Descartes,
- * licence de nature équivalente des autres universités,
- * ou autre BAC+3,
- * ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985).

Prérequis pour entrer en M2 :

L'accès en M2, est ouvert :

- * aux étudiants ayant obtenu le M1– mention ergonomie,
- * aux étudiants ayant obtenu le M1 SHS mention Psychologie après validation des UE complémentaires du M1– mention Ergonomie,
- * aux étudiants des filières santé (médecine, odontologie, écoles vétérinaires) ayant validé le second cycle de leurs études et ayant validé les UE obligatoires du M1 pour la mention Ergonomie,
- * aux étudiants et ingénieurs des grandes écoles titulaires d'un diplôme jugé équivalent par l'équipe pédagogique.

Pour les étudiants n'ayant pas suivi les cours du M1, un suivi des enseignements méthodologiques de M1 est demandé (les emplois du temps M1/M2 sont conçus pour pouvoir avoir un accès facile à ces enseignements).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

95 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif de la **mention Ergonomie** est de préparer à l'exercice des fonctions d'Ergonome ou de Spécialiste Facteurs Humains dans les entreprises et les cabinets conseils en ergonomie. Les ergonomes interviennent principalement à la conception et l'évaluation des dispositifs techniques, la prise en charge de la relation santé-travail et plus généralement la transformation des situations de travail. Ils peuvent également intervenir dans la prise en compte des facteurs humains dans les programmes de formation en entreprise, les analyses d'incidents ou d'accidents, les Retours d'Expérience (Rex). En relation avec les ingénieurs de l'Ingénierie Système, ils s'insèrent dans le développement de systèmes complexes et de systèmes de systèmes pour la partie Facteurs Humains (Ingénierie Facteurs Humains).

Secteurs d'activités :

Entreprises : Orange, Airbus, Bertin Technologies, Human Design Group, MDBA, Safran, Zodiac, Thalès, Nexter Systems, Renault, PSA, SNCF, Naval Group, ...

Institutions : La Poste, Direction Générale de l'Armement, Direction de l'Administration Pénitentiaire,... Cabinets conseils en ergonomie : Yuseo, Dédale SAS, Studio-Ergonomie, Ergonomos,

Centres de Recherche et Développement et Instituts de Recherche : Ineris, IFSTTAR, CEA, Autorité de Sureté Nucléaire, ...

Types d'emplois accessibles : Ergonome, Consultant en ergonomie, Ingénieur d'étude en ergonomie, Spécialiste Facteurs Humains (entreprises), Chercheur ergonome

intégré dans les départements Recherche et Développement (après doctorat).

En bref

Composante(s)

UFR des Sciences fondamentales et biomédicales

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation